b:www.ecole-stjoseph-elven.org

Elven, le 19 mai 2020

Covid-19 Note 17

Objet: Rentrée du 2 juin

Chers parents,

Dans un souci d'équité afin que chaque élève puisse bénéficier du même nombre de jours d'école entre le 2/06 et le 3/07, une nouvelle organisation va être mise en place à compter du mardi 2 juin.

Comment cela va fonctionner?

Nous allons accueillir les élèves de la grande section au Cm2. Chaque classe va être divisée en deux groupes, groupe A et groupe B.

Le groupe A : sera accueilli, lundi et mardi

Le groupe B : sera accueilli jeudi et vendredi

Rappel: le nombre maximum d'élèves accueillis par classe a été fixé par le ministère de l'éducation nationale.

- 15 élèves maximum par classe du Cp au Cm2.
- 10 élèves maximum par classe en grande section.

D'ici quelques jours, les enseignants des classes concernées vont constituer les groupes après un rapide sondage auprès des familles pour connaître le nombre d'enfants présents par groupe.

Concernant les élèves des classes de PS et MS, les enseignantes vont faire une proposition à chaque famille.



Continuité pédagogique:

Pour ceux qui le souhaitent nous allons continuer la distribution de photocopies sous le préau des primaires sur des tables distinctes. Cette distribution s'effectuera le samedi matin de 9h à 12h pour le travail du lundi et mardi et le mercredi matin de 9h à 12h pour celui du jeudi et vendredi.

Prolongation de l'accueil des enfants de la liste prioritaire :

Le bâtiment C composé de la garderie et des classes de Ps2 de Mmes LORCY et VERNAY sera, comme depuis le 11 mai, réservé aux enfants de la liste prioritaire. L'accueil y sera possible de 7h15 à 19h15.

Entrée, sortie de l'établissement et engagement des familles :

Pour les niveaux retenus, l'école n'est pas à la carte, si votre enfant est inscrit dès le 2 juin, il devra être présent avec son groupe jusqu'à la fin de l'année.

Afin de fluidifier au maximum les entrées et sorties de l'établissement, les élèves pourront rentrer par la prairie et le portail de la rue quintin, merci de respecter les horaires ci-dessous :

Classes de CM: entrée le matin à 8h15 – sortie le soir à 16h40

Classes de CE: entrée le matin à 8h20 – sortie le soir à 16h35

Classes de GS et CP: entrée le matin à 8h30 – sortie le soir à 16h30

Une fois arrivée dans l'enceinte de l'école, les élèves devront directement aller dans la zone réservée à leur classe.

Restauration scolaire:





L'inscription se fera le matin même en classe. Les enfants partiront au restaurant scolaire vers 11h10/11h15 avec le groupe classe auquel ils appartiendront. Les enseignants les accompagneront pour l'aller et le retour. Les repas seront servis à table. Au lieu de 8 enfants à manger ensemble habituellement, il y aura 3 enfants par table. Les élèves seront de retour sur l'établissement vers 12h15-12h20. Les cours reprendront à 13h.

De 11h10 à 11h20 : Les enfants qui ne mangent pas à la cantine sortiront obligatoirement par le portail de la rue quintin (cour primaire).

Ce dispositif fonctionnera jusqu'au 3 juillet et ce dans la limite de 180 places disponibles. Pas d'inscription à la cantine sur le portail famille, chaque enfant devra dire à l'enseignant de son groupe, le matin même, si le repas du jour est pris à la cantine. Les enfants qui déjeuneront chez eux devront être de retour pour 13h.

Mesures sanitaires : rien ne change, le protocole envoyé par mail mi-mai reste d'actualité.

Chaque famille est invitée à prendre la température de son enfant avant de venir à l'école. Les élèves devront se laver les mains plusieurs fois par jour, ceci sera possible puisque chaque classe de l'établissement est équipée d'un lavabo et d'un distributeur de savon. L'école est aussi équipée en solution hydro-alcoolique et ce pour toutes les classes.

Les enfants sortiront en récréations alternées uniquement avec le groupe classe avec lequel ils vont travailler. Les jeux de ballons, l'utilisation des vélos seront interdits.





Tout le personnel de l'établissement a reçu des consignes pour la désinfection aussi large que possible sur la journée.

Masques ou pas masques pour les enfants : aucune obligation, chacun est libre d'équiper son enfant d'un masque pour la journée.

Par contre obligation pour tous les adultes de porter un masque dans l'enceinte de l'établissement (décret 2020-545 du 11 mai 2020).

Au niveau des transports scolaires : les cars fonctionneront matin et soir.

Etant contraints de faire des choix, nous savons pertinemment que cela ne convient pas à tout le monde, ceci étant toute l'équipe fait son maximum, nous vous assurons du dévouement de toute l'équipe. Prenez soin de vous et de vos proches.

Cordialement,

Bon courage à tous.

Au nom de l'équipe éducative,

Le Chef d'établissement,

R.LESSARD